



AVIS DE DÉPÔT

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, MRC de Témiscouata :

QU' à sa séance ordinaire du 3 février 2020 tenue aux lieu et heure désignés, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Athanase a déposé le **Projet de règlement R 196-2020** intitulé :

Règlement numéro R 196-2020 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et abrogeant tous les règlements de délégation adoptés antérieurement

QUE ce projet de règlement a pour objet de décréter les règles de contrôle et de suivi budgétaires applicables au conseil municipal et à la direction générale de la municipalité.

QU' à la séance régulière du Conseil municipal du 3 février 2020 un avis de motion a été donné pour l'adoption dudit règlement lors d'une prochaine séance du Conseil;

QUE toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement sur le site Internet de la Municipalité à www.saint-athanase.com et, en personne, aux heures d'ouverture du bureau municipal;

QUE toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler concernant ce projet de règlement est priée de les faire parvenir par écrit, **au plus tard mardi le 25 février 2020, à 15h**, à la direction générale de la Municipalité;

QUE cet avis de publication sera affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal à compter de la date de cet avis jusqu'à la date de la prochaine séance du Conseil.

Donné à Saint-Athanase, ce 4^e jour du mois de février 2020

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général et secrétaire-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, le 4^e jour de février de l'an 2020 à 10h30.

EN FOI DE QUOI, j'é mets ce certificat, ce quatrième jour de février de l'an 2020.

ET J'AI SIGNÉ :

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général et Secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Athanase